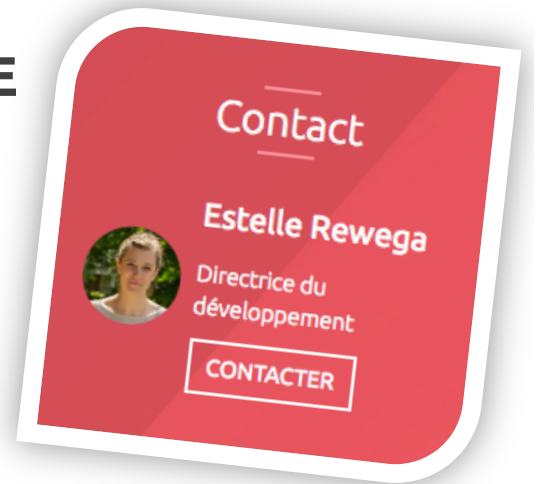
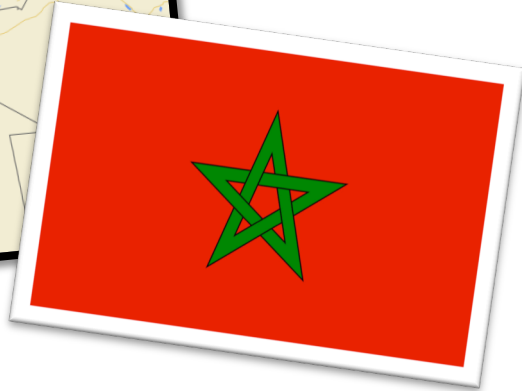


## FICHE PRATIQUE MAROC



### INFORMATIONS GENERALES



- ✓ Nom officiel : Royaume du Maroc
- ✓ Chef de l'Etat : Mohammed VI
- ✓ Régime politique : Monarchie constitutionnelle
- ✓ Langue officielle : Arabe
- ✓ Densité de population : 73,9 hab./km<sup>2</sup>
- ✓ Religions : islam (98,5%), christianisme (1%) et judaïsme (0,2%)
- ✓ Taux de change : 1 EUR = 10,9407MAD et 1 MAD = 0,0914EUR (juin 2017)
- ✓ PIB : 93 Md€ (62<sup>ème</sup> rang mondial)
- ✓ Indice de Développement Humain (IDH) : 0,591 (130<sup>ème</sup> rang mondial)
- ✓ Fête nationale : 30 juillet (Fête du Trône)
- ✓ Extension internet : .ma

## **INFORMATIONS VOYAGE**

**DECALAGE HORAIRE AVEC PARIS :** -2 heures en été et -1 heure en hiver.

*Attention :* Le Maroc vit à l'heure T.U. (Temps Universel). En hiver, quand il est 12h en France, il est 11h au Maroc. En été, cela se complique car le royaume a adopté l'heure d'été, mais pas aux mêmes dates que la France. En principe, elle entre en vigueur en avril et se termine... au début du ramadan (dont la date fluctue d'année en année). Du coup, entre avril et octobre, il y a 1h ou 2h de moins qu'en France.

**NOMBRE D'HEURES DE VOL (DIRECT) :** 03h00

**BUDGET APPROXIMATIF POUR LE VOL (ALLER-RETOUR) :** 500€

### **CLIMAT :**

Le Maroc est un pays de la zone subtropicale du Nord-Ouest africain. Il est caractérisé par un climat très différent selon les régions. En effet, les zones littorales bénéficient d'un climat tempéré, alors que le climat est désertique dans le sud et l'est du pays. Le climat marocain comporte beaucoup de nuances : méditerranéen au Nord, océanique à l'Ouest, continental à l'intérieur des terres et saharien au Sud. Le climat varie aussi en fonction des saisons.

### **FORMALITES D'ENTREE ET DE SEJOUR :**

La réglementation marocaine en matière d'entrée au Maroc prévoit que tout étranger désireux de se rendre au Maroc doit être muni d'un passeport ou de tout autre document en cours de validité (minimum jusqu'à la fin du séjour au Maroc), reconnu par l'Etat marocain comme titre de voyage.

Si aucun visa n'est exigé pour les ressortissants français, le passeport en cours de validité est obligatoire. La carte nationale d'identité n'est pas reconnue pour pénétrer sur le territoire marocain.

La durée du séjour est limitée à trois mois, sauf démarches auprès des autorités locales pour l'obtention d'une carte de résident (il faut, pour cela, prendre l'attache du bureau des étrangers du Commissariat de la province de résidence).

Dans le cas où l'étranger souhaiterait prolonger son séjour sur le territoire marocain au-delà de la durée de la validité de son visa ou du délai de trois mois, s'il n'est pas soumis à cette obligation, il est tenu d'en demander l'autorisation auprès de l'autorité marocaine compétente (Direction Générale de la Sûreté Nationale) et ce, afin d'éviter d'être en situation irrégulière.

Pour l'étranger qui souhaite exercer une activité professionnelle salariée, il peut, dans ce cas, solliciter une carte d'immatriculation.

## SANTE (VACCINS OBLIGATOIRES, PRECAUTIONS PARTICULIERES) :

Aucune vaccination n'est obligatoire, mais il est recommandé de se prémunir contre les hépatites A et B, la typhoïde.

Le pays connaît des cas sporadiques de transmission de paludisme : il est possible de ne pas prendre de traitement préventif, mais il est nécessaire de consulter un médecin en cas de fièvre.

Pour plus d'informations : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/maroc/>

## INFORMATIONS SUR LE MARCHÉ

### LE CONSEIL DE L'UNIC :

La filière équestre au Maroc est actuellement en pleine réorganisation. Il existe une volonté nationale forte de développement et de modernisation. La dynamique dans le domaine des courses est excellente tandis que les activités sportives et de loisirs sont en développement et en restructuration. La filière équine au Maroc est un marché relativement confidentiel mais comportant de belles plages de développements potentiels. Le salon d'Al Jadida reste le moyen opportun de se faire une idée de l'activité au Maroc.

### LA VEILLE INTERNATIONALE DU POLE HIPPOLIA :

La veille internationale mise en place par le Pôle Hippolia compile des informations macro-économiques, des données filière équine ainsi que des témoignages d'experts sur des marchés équestres étrangers. Envoyée mensuellement, cette veille permet de prendre connaissance des tendances des marchés étudiés.

Plus d'informations en cliquant [ici](#).



## LES LIENS DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE LA FILIERE EQUINE DU PAYS :

- Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres  
<http://www.frmse.ma/>
- Royal Moroccan Arabian Horse Breeders' Association  
<http://pyramidsociety.org/membership/member-directory/royal-moroccan-arabian-horse-breeders-association>

## LES FORMALITES A L'EXPORT

### EXPORTATION D'UN EQUIDE :

Dans la majorité des cas l'exportation d'un cheval depuis la France vers l'étranger ne nécessite pas de formalités administratives auprès du SIRE. Trois exceptions existent pour les races Pur sang, Pur sang Arabe et Trotteur Français.

Pour les autres, des formalités sanitaires sont souvent à réaliser, et nécessitent l'intervention d'un vétérinaire.

Plus d'informations en cliquant [ici](#).



### TAXES A L'IMPORTATION DANS LE PAYS :

	Droits de douane (EU)	Droits de douane (MFN*)	Taxe parafiscale	TVA
Chevaux de sport et d'élevage	0%	10%	0,25%	20%
Semences	0%	2,50%	0,25%	20%
Articles de sellerie et cuirs	0%	25%	0,25%	20%
Textiles	0%	25%	0,25%	20%
Aliments	0%	de 2,50% à 10%	0,25%	10%
Produits vétérinaires	0%	de 2,50% à 25%	0,25%	7%

\* MFN : Most Favoured Nation = Nation la Plus Favorisée

**N.B.** : Si ces produits sont d'origine UE (accompagnés d'un EUR1), les droits de douane sont alors de 0 %.

## TARIF APPROXIMATIF DU TRANSPORT POUR LES CHEVAUX :

❖ Paris – Casablanca: environ **6 800€** pour une stalle de 3 chevaux.

Incluant	N'incluant pas
✓ Tests sanitaires export avec protocole EXPADON ; ✓ Quarantaine ; ✓ Envoi de sang au laboratoire ; ✓ Frais vétérinaires ; ✓ Certificats sanitaires complétés + déplacement DDSPP ; ✓ Agency fees.	x Frais de pré tests ; x Maréchal ferrant, vaccinations, et autres soins...; x Transport jusqu'à Paris ; x Les frais à l'arrivée ; x L'assurance des chevaux.

Attention : Ces tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif puisque les prix dépendent d'un certain nombre de paramètres. Ils seront remis à jour à chaque nouvelle demande. Ces données correspondent à des chevaux de gabarit "standard".

## LIGNE FRANÇAISE DESTINÉE AU FINANCEMENT DE L'ACQUISITION DE BIENS ET DES SERVICES FRANÇAIS EN FAVEUR DES PME MAROCAINES :

<http://www.chevalunic.fr/wp-content/uploads/2016/10/Fiche-ligne-fran%C3%A7aise.pdf>

## LE LIEN VERS LA FICHE PAYS MAROC DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE :

<http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1506-ci-resinter-fi-maroc.pdf>

## LE LIEN VERS LA FICHE RISQUE PAYS DE LA COFACE :

<http://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Maroc>

## LIENS VERS EXPADON POUR LES PROTOCOLES SANITAIRES :

→ Chevaux : <https://teleprocedures.franceagrimer.fr/Expadon/docs/certificat/MAEQMAI08@.pdf>

→ Semence : <https://teleprocedures.franceagrimer.fr/Expadon/docs/certificat/MASPCMAR14@.pdf>

NB : Certificat sanitaire non officiel et modifiable par les opérateurs commerciaux, sous leur responsabilité (statut indéterminé).